




LIGUE REGIONALE DE NATATION DES PAYS DE LA LOIRE

CHAMPIONNAT REGIONAL INTERCLUBS DES MAITRES – BASSIN DE 25 M

	Région : Compétition d'Animation Nationale : Qualificative pour les finales nationales IC	CHATEAU D'OLONNE – AQUALONNE (85)	Bassin 25 m 6 couloirs
	DIMANCHE 19 NOVEMBRE 2017		
	CATEGORIES : compétition ouverte à tous les nageurs ayant plus de 25 ans (nés en 92 et avant)	Compétition par équipe	
	ENGAGEMENTS : www.extranat.fr Du lundi 6 novembre au lundi 13 novembre 2017 Vos compositions de relais doivent être mises directement sur Extranat lors de vos engagements.		Tarif : 60 €
	Attention : Si les bons de commande ne sont pas validés sur EXTRANAT avant la fermeture, les droits d'engagements seront multipliés par 2. Si le club n'a pas engagé ses nageurs sur extranat avant la fermeture, les engagements ne seront pas pris en compte.		

PROGRAMME

1 ^{ère} REUNION	2 ^{ème} REUNION
Echauffement : 8 h 30 – 9 h 30	Echauffement : 13 h 30
Présentation des équipes : 9 H 30 – 10 H 00	Début des épreuves : 14 h 30
10 x 50 Nage Libre Mixte	100 Nage Libre mixte
PAUSE*	50 Brasse mixte
400 Nage Libre mixte	100 Dos mixte
100 Papillon mixte	50 Papillon mixte
50 Dos mixte	200 4 Na mixte
100 Brasse mixte	PAUSE*
50 Nage Libre mixte	4 X 50 4 Nages mixte (2 femmes – 2 hommes)

La Ligue se réserve le droit de modifier ou de supprimer le moment de l'entracte après l'établissement du programme. Il sera spécifié sur le programme.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Etre licencié à la FFN et s'être soumis à un contrôle médical.
- Cette compétition est ouverte à tous les nageurs ayant plus de 25 ans (nés en 92 et avant)
- La composition de l'équipe sera de 10 nageurs ou nageuses du même club.
- Nombres d'équipes illimités par club (le comité se réserve le droit de limiter en cas de nombre trop important d'équipes. (La répartition hommes/femmes au sein des équipes est libre)
- Le programme comprend 10 épreuves individuelles + 2 relais
- Il n'y a pas de classement par catégorie d'âge.
- Les séries sont nagées au temps d'engagement, sans tenir compte ni du sexe ni de l'âge.
- Chaque concurrent participe obligatoirement à une épreuve individuelle et à un relais (la participation au relais 10 x 50 m nage libre est obligatoire).

MODE DE QUALIFICATION POUR LES CHAMPIONNATS DE France INTERCLUBS DES MAITRES (27/28 JANVIER 2018 – TOURS)

Le classement national des Interclubs sera publié le mercredi 6 Décembre 2017. Les clubs disposeront de 5 jours pour toute réclamation. A l'issue de cette période, le classement sera considéré comme officiel et définitif. Les quatre-vingts premières équipes seront qualifiées. Les équipes classées suite (de la 81^e à la 150^e sont réservistes). Toutes les équipes, y compris les 80 premières, doivent confirmer sur extranat leur participation au plus tard le jeudi 21 Décembre 2017.

RECOMPENSES : 1 coupe aux 3 premières équipes + une médaille (à chaque nageur des 3 premières équipes)

OFFICIELS : 1 officiel nageant pas par équipe exigé

FORFAIT : Se reporter aux tarifs régionaux